

France-Paris: Development of residential real estate**OJ S 147/2016 02/08/2016****Contract notice****Works****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Foncière Logement, pour le compte de la SCI qu'elle se substituera

Postal address: 3 rue de l'Arrivée

Town: Paris

Postal code: 75015

Country: France

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.foncierelogement.com>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Wavestone — Auris

Postal address: Tour Franklin, 100-101 terrasse Boieldieu

Town: Paris La Défense Cedex

Postal code: 92042

Country: France

Contact person: PROJET AFL-RU

For the attention of: Jean-Sébastien Lantourne

E-mail: fl-kurtsalmon-auris@kurtsalmon.comInternet address: <http://www.foncierelogement.com>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Wavestone — Auris

Postal address: Tour Franklin, 100-101 Terrasse Boieldieu

Town: Paris La Défense Cedex

Postal code: 92042

Country: France

Contact person: PROJET AFL-RU

For the attention of: Jean-Sébastien Lantourne

E-mail: fl-kurtsalmon-auris@kurtsalmon.com**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Wavestone — Auris

Postal address: Tour Franklin, 100-101 Terrasse Boieldieu

Town: Paris La Défense Cedex

Postal code: 92042

Country: France

Contact person: PROJET AFL-RU

For the attention of: Jean-Sébastien Lantourne

E-mail: fl-kurtsalmon-auris@kurtsalmon.com**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Réalisation d'un programme de logements locatifs libres à Rennes sous la forme d'un contrat de promotion immobilière. Le pouvoir adjudicateur est une personne morale de droit privé non soumise au code des marchés publics français. Le marché envisagé est un marché privé au sens de la réglementation française.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Realisation, by whatever means of work, corresponding to the requirements specified by the contracting authorities

NUTS code FR105 Hauts-de-Seine

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La consultation a pour objet le choix d'un projet pour la réalisation de logements locatifs libres pour Foncière logement, pour le compte de la SCI qu'elle se substituera, à Rennes (35), sous la forme d'un Contrat de Promotion Immobilière.

Il porte sur la réalisation d'un programme d'environ 18 logements collectifs et 5 logements individuels (Réf: RU/04/0090/CP03).

La procédure se déroulera en 2 phases:

— Phase 1: appel à candidatures

— Phase 2: consultation

La phase 1 a pour objet de sélectionner plusieurs équipes de candidats constituées d'un architecte et d'un opérateur pour participer à la phase 2. La procédure de cette première phase est plus amplement détaillée au paragraphe 3.

A l'issue de la phase 1, les équipes sélectionnées se verront remettre un dossier complet de consultation et seront invitées à établir une offre qui comprendra notamment un projet de type APS, un dossier technique et financier ainsi qu'un acte d'engagement de signer un Contrat de Promotion Immobilière.

La participation à cette phase 2 sera indemnisée, par le versement d'une indemnité de 15 000 EUR HT aux équipes candidates non retenues. Pour l'équipe lauréate, cette indemnité sera réputée incluse au prix convenu dans le cadre du contrat de Promotion Immobilière.

L'opérateur de l'équipe lauréate de la phase 2 sera invité à signer avec le Maître d'Ouvrage un contrat d'études préliminaires, préalablement à la signature le cas échéant d'un contrat de Promotion Immobilière. En cas de signature du CPI, l'opérateur devra confier à l'architecte présenté dans le cadre de la présente consultation une mission portant a minima sur la conception de l'ouvrage (phases APS, PC et PRO).

La présente consultation est lancée sur le fondement de l'article 33-I-4° du décret n° 2005-1742 du 31.12.2005. Rappel: Le pouvoir adjudicateur est une personne morale de droit privé

non soumise au code des marchés publics français. Le marché envisagé est un marché privé au sens de la réglementation française.

II.1.6. CPV code(s)

70111000 Development of residential real estate

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Foncière logement est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901, créée dans le cadre d'une convention Etat-UESL (Union d'Economie Sociale pour le Logement, représentant les organismes gestionnaires du 1 % logement) signée le 11.12.2001 entre les partenaires sociaux et l'Etat.

Dans un objectif de diversification de l'offre locative, Foncière Logement réalise des logements locatifs libres dans les quartiers faisant l'objet d'un projet de Rénovation Urbaine. Foncière Logement cherche à attirer prioritairement sur ces quartiers des ménages ne répondant pas aux critères de ressources du logement social et qui ont le choix de leur lieu d'installation.

Foncière Logement souhaite réaliser des programmes de grande qualité et elle vise entre autre sur l'excellence du produit et de sa conception pour attirer cette clientèle.

Ces programmes seront réalisés sous la forme d'un Contrat de Promotion Immobilière.

Le Maître d'Ouvrage est Foncière logement, domiciliée 3 rue de l'Arrivée — 75015 Paris, pour le compte de la SCI qu'elle se substituera.

Foncière Logement, tout en restant seul décideur, a confié à Wavestone — Auris (Projet AFL RU, Tour Franklin, 100-101 terrasse Boieldieu, 92042 Paris La Défense CEDEX), un contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'organisation et la gestion de cette consultation.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Lors de la signature du CPI, l'opérateur devra remettre au Maître d'Ouvrage une garantie de bonne exécution conformément à l'article R222-9 du Code de la Construction et de l'Habitation.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement de ces opérations est assuré par des prêts en provenance d'Action Logement (anciennement 1 % Logement), et par des recours à l'emprunt.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le titulaire du contrat sera obligatoirement l'opérateur de l'équipe lauréate ou une entité juridique distincte mais majoritairement détenue par lui.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les équipes de candidats désireux de déposer un dossier de candidatures seront impérativement constituées par l'association:

— D'un opérateur (on entend par opérateur, toute personne morale susceptible de contracter un Contrat de Promotion Immobilière).

— D'un architecte, inscrit à l'Ordre des Architectes.

Chaque candidat ne pourra présenter sa candidature que dans le cadre d'une seule équipe au cours de la même consultation.

Le dossier de candidature à produire par les équipes de candidats est à retirer auprès de Wavestone — Auris (cf coordonnées Annexe A paragraphe II). Il se décompose de la manière suivante:

1. Un dossier administratif et technique spécifique à chaque candidat de l'équipe constituée qui comporte:

— 1.1. « Déclaration du candidat » suivant modèle joint au dossier de candidature

— 1.2. « Grille d'information » suivant modèle joint au dossier de candidature

— 1.3. Références complètes sur les trois dernières années

2. Un dossier commun à l'équipe constituée qui comporte:

— 2.1. « Lettre de candidature » suivant modèle joint au dossier de candidature

— 2.2. « Références spécifiques » suivant modèle joint au dossier de candidature

Le formalisme à respecter pour le dossier de candidature est plus amplement détaillé dans le dossier à retirer.

Nous attirons l'attention des candidats sur les points suivants:

— La qualité des références spécifiques présentées (document 2.2) en rapport avec l'objet du marché.

— Le respect impératif du formalisme du dossier de candidatures.

— La remise du dossier administratif et technique spécifique facultative pour les candidats ayant déjà répondu dans le courant de l'année calendaire à une consultation organisée par Foncière Logement sur l'activité Renouvellement Urbain.

Par ailleurs, les candidats sont libres d'ajouter au dossier: plaquettes, CV, présentation, lettre de motivation et tout autre document qu'ils jugeraient utiles.

Les candidats (opérateur OU architecte) ayant déjà répondu à une consultation lancée par l'une des filiales de la Foncière Logement durant l'année civile en cours sont dispensés de remettre les éléments du point 1. Toutefois, pour être recevable, leur candidature devra préciser les références de la consultation dans le cadre de laquelle ils ont remis ces éléments.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Cf. supra.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Cf. supra.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

competitive dialogue

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: — Capacité à faire —

Références et expérience dans le domaine du logement de l'équipe constituée — Qualité architecturale des projets présentés en références et en rapport avec l'objet du marché (quantité et typologie).

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Qualité Architecturale. Weighting 25
2. Intégration du projet dans son environnement. Weighting 25
3. Economie générale de l'offre. Weighting 25
4. Qualité d'aménagement des logements. Weighting 25

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

RENNES ZAC Maurepas-Gayeulles – RU/04/0090/CP03

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 20.9.2016 - 12:00

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

21.9.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Le pouvoir adjudicateur est une personne morale de droit privé non soumise au code des marchés publics français. Le marché envisagé est un marché privé au sens de la réglementation française.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Paris

Country: France

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal de grande instance de Paris

Country: France

VI.5. Date of dispatch of this notice

28.7.2016